

Eglise Catholique de Paris

Paroisse Sainte-Rosalie

50, boulevard Auguste Blanqui 75013 PARIS

01 43 31 36 83

paroisse@sainte-rosalie.org - www.sainte-rosalie.org

APPEL 2020 du Denier de l'Eglise

Paris, le 13 mai 2020

Chers paroissiens,

C'est une année troublée et bien étrange que nous vivons avec cette crise sanitaire du COVID-19 et le confinement que nous avons vécu et qui se desserre petit à petit.

Nous avons conscience que cette crise nous manifeste la fragilité de nos œuvres (Qui aurait imaginé un monde à l'arrêt il y a encore quelques mois ?) et qu'elle nous encourage à ancrer notre vie sur l'essentiel. Si beaucoup de choses peuvent si vite s'écrouler, qu'y a-t-il de fiable si ce n'est la charité dans laquelle nous ordonnons nos vies ?

La paroisse a essayé de vivre ce temps du confinement au mieux. En lien avec le diocèse de Paris, la mairie et l'association Aurore, nous avons mis en place une distribution alimentaire devant l'église. C'est ainsi plus de 280 repas qui sont distribués chaque jour et une très belle chaîne de solidarité s'est créée avec les paroissiens, les habitants du quartier et les commerçants.

Nous avons essayé aussi de maintenir la communion paroissiale par les messes du dimanche diffusées sur Internet, des visioconférences de partage ou de formation, des équipes de fraternité, la « chorale virtuelle » des enfants et des paroissiens. Nous préparons aujourd'hui la reprise progressive des activités paroissiales avec, nous l'espérons, un déconfinement toujours plus effectif.

Tout cela ne peut se faire qu'avec votre soutien et celui d'une de tous ceux qui veulent une Église vivante près de chez eux. Vous imaginez bien que la réalité économique de la paroisse a été impactée avec le confinement (les messes et les baptêmes n'ont pu avoir lieu, les quêtes ont diminué, les réservations de salle, les concerts ont été annulés).

En vous remerciant d'avance pour votre aide qui sera le signe de votre soutien concret, je vous assure de mes sentiments les plus fraternels et de ma prière,

P. Lionel DUMOULIN
Curé de la paroisse Sainte Rosalie

Pour participer à la vie de la Paroisse à travers le Denier de l'Eglise vous avez plusieurs solutions :

- Le paiement en ligne sur le site internet du diocèse de Paris, <http://www.denier.sainte-rosalie.org>
- Un chèque à l'ordre de : « Paroisse Sainte-Rosalie – ADP » à déposer ou renvoyer au presbytère.
- La mise en place d'un prélèvement automatique, en remplissant le bulletin que vous trouverez dans les « enveloppes denier » dans l'église.

Dans tous les cas, si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre contribution au Denier de l'Eglise. Il vous sera adressé un reçu fiscal par l'Archevêché de Paris.